



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence Transfrontalière Mont-Blanc du 05 décembre 2023

La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB) s'est réunie ce mardi 5 décembre 2023 à Salvan, en Valais, sous la Vice-Présidence trinationale d'Eric Bianco, Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du Canton du Valais, Davide Sapinet, Assesseur des ouvrages publics, du territoire et de l'environnement de la Région autonome Vallée d'Aoste, et Eric Fournier, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Des représentants étatiques, des élus des collectivités locales autour du mont Blanc, des techniciens, ainsi que des représentants d'associations étaient également présents.

Rédaction de la convention et préparation des statuts du futur Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de l'Espace Mont-Blanc

Après la décision de la CTMB le 26 mai dernier de doter l'Espace Mont-Blanc d'une structure juridique, sous la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), la séance d'aujourd'hui a permis de présenter le travail réalisé par le groupe de travail en charge de l'écriture de la convention et des statuts. La question du lieu du siège et des organes de gouvernance du futur GECT a été discutée. Les missions de la future structure ont ainsi été présentées : « *L'objet du GECT est d'offrir aux territoires de l'Espace Mont-Blanc les moyens pour promouvoir, soutenir et coordonner une coopération transfrontalière efficace, pérenne, visible, reconnue et équilibrée entre les trois pays frontaliers. Sa mission principale est de mettre en œuvre une politique de valorisation active de la montagne, alliant la protection des milieux naturels et des paysages à la promotion d'activités socio-économiques et au maintien des populations locales, ainsi qu'à la valorisation des savoir-faire locaux, dans le sens d'un développement durable et d'une adaptation au changement climatique, dans la limite des compétences de ses membres.* »

Pour le Vice-Président français de l'Espace Mont-Blanc (EMB) Eric Fournier, « cette structuration de l'EMB en GECT va permettre de se doter d'une véritable force de frappe en faveur d'une coopération renforcée, solide et pérenne. L'EMB a déjà prouvé depuis de nombreuses années qu'il faisait territoire par sa capacité à mettre en œuvre des projets communs, tel que le projet AdaPT Mont-Blanc. Protection de l'environnement, tourisme durable, science et innovation, gestion des risques naturels, ou encore reconnaissance internationale de la valeur universelle exceptionnelle du massif : autant de domaines d'intervention auxquels pourra contribuer avec efficacité un GECT dans le but de renforcer la cohésion autour d'un massif partagé. »

Le travail de rédaction et de concertation va se poursuivre dans les prochains mois avec l'objectif d'une signature de la convention et des statuts du GECT de l'Espace Mont-Blanc fin 2024.

Point d'avancement sur les projets pluriannuels transfrontaliers

Les projets pluriannuels des partenaires de l'Espace Mont-Blanc en cours et à venir ont ensuite été soulignés : il s'agit d'un ensemble de projets transfrontaliers collaboratifs (binationaux et trinationaux) et financés par tous les partenaires parties prenantes, avec le soutien des fonds européens via le programme France-Italie ALCOTRA 2021-2027.

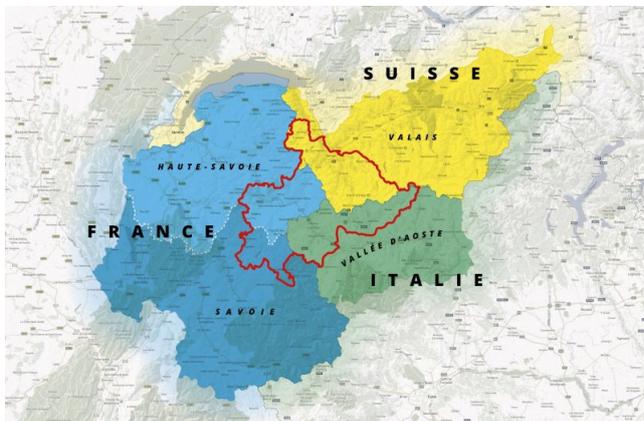
Les projets transfrontaliers en cours concernent les thématiques des risques naturels, de la jeunesse, et du VTT.

Les projets à venir réaffirment la volonté de l'Espace Mont-Blanc de travailler en faveur de l'adaptation aux effets du changement climatique, notamment via les leviers de la recherche scientifique et de l'innovation dans la continuité du projet AdaPT Mont-Blanc et dans le cadre de la *Feuille de route* de l'Espace Mont-Blanc.

Rappel historique

L'Espace Mont-Blanc est un territoire qui réunit des collectivités haut-savoyardes, savoyardes, valdôtaines et valaisannes autour du massif du Mont-Blanc. Né en 1991 sous l'impulsion des ministres de l'environnement des trois pays, la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB) est organisée une à deux fois par an. Depuis plus de 30 ans, elle permet aux représentants des collectivités qui le constituent de coopérer pour apporter des réponses communes face aux enjeux partagés de part et d'autre des frontières, tels que l'adaptation au changement climatique, le tourisme, la culture, la mobilité, l'éducation à l'environnement, la haute-montagne, les risques naturels, ...

Le territoire de l'Espace Mont-Blanc, à cheval sur trois pays



Lien vers le **Rapport d'activité 2022** de l'Espace Mont-Blanc : https://www.espace-mont-blanc.com/asset/emb-rapport-dactivite-2022_mars-2023_spreads_web.pdf